BIENVENUE A L'ANGOULINS BADMINTON CLUB !

🏸 Règlement Intérieur 2025/2026 🏸

Pour la bonne vie de l'association, nous vous demandons d'adhérer aux points cités ci-dessous :

1. Les renouvellements/créations de licences se font du 1er Septembre au 17 Octobre inclus de la saison en cours. Au-delà du 17 Octobre, le joueur ne pourra plus accéder aux terrains sans être licencié.
2. Être à jour de sa licence nécessite d'avoir rempli le formulaire d'adhésion, d'avoir répondu au questionnaire de santé, d'avoir procédé au règlement de sa licence et d'avoir signé ce règlement.
3. Un joueur qui n'a jamais été licencié au club de l'ABC (Angoulins Badminton Club) pourra faire 3 séances d'essai max. Au-delà de ces essais, il faudra s'acquitter d'un dossier complet d'inscription. Sans quoi l'accès aux terrains sera refusé.
4. L'accueil aux nouveaux licenciés est au cœur de la vie du club. Merci aux « anciens » de réserver une attention particulière dans le jeu et la vie du club.
5. Un licencié de l'ABC peut accueillir un « invité », il faudra simplement en informer le bureau. Si un « invité » doit revenir plusieurs fois, l'article 3 s'appliquera.
6. Tout joueur licencié ou non ayant un comportement inapproprié : injures, insultes, propos sexistes ou racistes, tout joueur adoptant un comportement violent envers une personne ou envers le matériel et tout joueur nuisant à l'image et à la réputation du club fera l'objet d'une sanction voire d'une exclusion. Cette décision sera prise en Bureau le cas échéant.
7. Pour les joueurs mineurs, les parents doivent s'assurer de la présence d'un dirigeant ou d'un animateur dans le gymnase en début de séance avant de laisser leur enfant. Tout mineur est sous la responsabilité de son responsable légal en dehors des horaires d'entrainement (avant l'entrée dans le gymnase et après sa sortie). L'association décline toute responsabilité :
   - En cas d'incident ou d'accident d'un joueur non en règle avec le club.
   - En cas de perte ou vol d'objets personnels dans l'enceinte du gymnase (salle d'entrainement ou vestiaires).
8. Le gymnase est mis à notre disposition par la ville d'Angoulins, les utilisateurs doivent donc respecter les règlements affichés dans la salle. Les joueurs sont tenus de respecter la propreté des vestiaires et de l'ensemble des installations. Les poteaux et filets sont mis à disposition des adhérents ; tout adhérent doit participer au montage et au démontage des installations et au rangement dans le local prévu à cet effet. Un balai est également à disposition pour un ramassage des volants en fin de séance. Des raquettes sont mises à disposition pour les séances d'essai.
9. Les volants sont fournis par le club, ils sont partie intégrante de votre cotisation. Pour éviter le gaspillage et préserver le budget du club et de votre adhésion, il sera demandé d'en prendre le plus grand soin et d'utiliser des volants « usagés » pour la chauffe sur les terrains. Un bac noir est prévu pour accueillir les volants en fin de session. Le tri est ensuite fait pour le recyclage.

10. Les créneaux horaires sont définis en début de saison et notés sur la feuille d'inscription ainsi que sur le site internet du club. Les séances d'entrainement des adultes sont maintenues durant les vacances scolaires autant que possible. Tout évènement perturbant la pratique pendant nos créneaux, vous sera communiqué dès que possible via le WhatsApp du club.
11. En cas de forte influence sur les terrains, nous demanderons de bien respecter les temps de matchs pour faire jouer un maximum de personnes. S'il est nécessaire, des matchs en 11 points seront organisés pour fluidifier.
12. L'Angoulins Badminton Club répond à ses obligations d'assurance. En cas d'accident, l'adhérent demande une déclaration d'accident aux membres du bureau. Tout accident doit faire l'objet d'une déclaration.

Le fonctionnement du club repose uniquement sur le bénévolat. Le respect est donc une base essentielle pour les personnes qu'y s'investissent et donnent de leur temps ! !

Signature, Nom et Prénom du Licencié

Lu et approuvé

ANGOULINS BADMINTON CLUB

1A rue du Chay

17690 ANGOULINS

Mail : abcangoulinsbad@gmail.com

https://angoulinsbadmintonclub.sportsregions.fr/